

## Bretagne



N° 58

Juin 2017

## En 2050, près d'un Breton sur trois serait un senior

**A** l'horizon 2050, si les tendances observées sur la période récente se maintenaient, la Bretagne pourrait compter près de 4 millions d'habitants. La croissance annuelle de sa population la placerait alors dans les premiers rangs des régions métropolitaines. Les flux migratoires seraient l'unique moteur de la croissance démographique. Seul le département d'Ille-et-Vilaine conserverait un solde naturel positif. Dans ce contexte, le vieillissement de la population demeurerait une des caractéristiques majeures de la Bretagne.

Fatima Le Strat et Valérie Molina, Insee

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 3,3 millions de personnes habitent en Bretagne. Suivant les différentes hypothèses retenues pour les projections de population (*encadré*), la Bretagne pourrait compter en 2050 entre 3,6 et 4,2 millions d'habitants (*figures 1 et 2*). Selon le scénario central, qui prolonge les tendances démographiques récentes quant à la fécondité, la mortalité et les migrations, la Bretagne comprendrait, à l'horizon 2050, 3,9 millions d'habitants, soit 650 000 de plus qu'en 2013. Selon les différentes hypothèses, la croissance annuelle moyenne de la population bretonne se situerait ainsi entre 0,3 % et 0,7 %. Selon le scénario central, la population de la région augmenterait chaque année en moyenne de 0,49 % entre 2013 et 2050. À ce titre, la croissance annuelle bretonne serait ainsi sensiblement plus soutenue que la moyenne de France métropolitaine (+ 0,32 %). De plus, la Bretagne se positionnerait au 5<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines pour la croissance de sa population (*figure 3*), derrière les Pays de la Loire (+ 0,56 %), Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie (+ 0,54 %) et la Corse (+ 0,50 %).

Comme pour toutes les régions métropolitaines, la croissance annuelle moyenne de la population bretonne serait plus forte en début de période. Elle passerait ainsi de + 0,66 % entre 2013 et 2020 à + 0,33 % entre 2040 et 2050. Ainsi, 10<sup>e</sup>

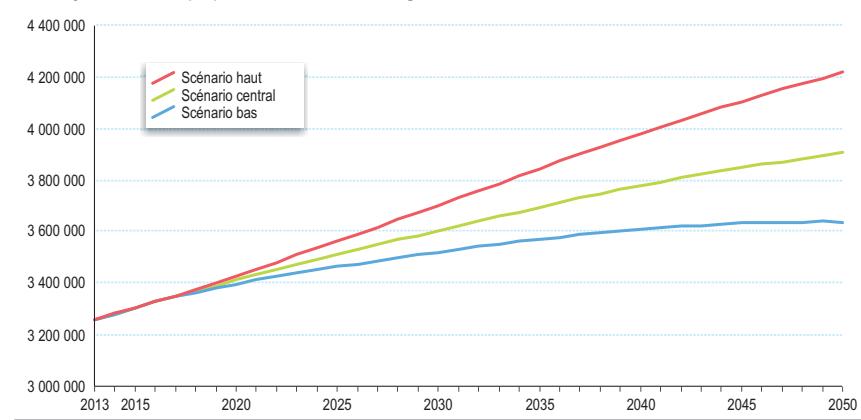
région de métropole la plus peuplée en 2013, la Bretagne gagnerait une place en 2050, en passant devant la Normandie. Avec l'Occitanie qui monte de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> place, ce serait les deux seules régions à progresser dans ce classement. La hausse de la population bretonne serait essentiellement portée par les seniors (65 ans ou plus). Selon le scénario central, entre 2013 et 2050, le nombre de seniors augmenterait de 537 000. Cela correspondrait à une hausse moyenne de 1,7 % chaque année, davantage qu'en France métropolitaine (+ 1,5 %).

### Une croissance bretonne portée par les migrations

Quel que soit le scénario, l'excédent migratoire demeurerait le principal moteur de la croissance démographique bretonne. En effet, sur la période 2013-2050, la contribution du solde migratoire (*définitions*) se situerait entre + 0,47 % et + 0,53 %. Dans le scénario central, elle serait de + 0,50 %. Comme dans l'ensemble des régions de province, la contribution du solde naturel (*definitions*) à la croissance de la population

### 1 Entre 3,6 et 4,2 millions de Bretons à l'horizon 2050

Projections de population de la Bretagne selon les 3 scénarios



## 2 Une croissance démographique portée par les migrations

Projections de population par département selon les 3 scénarios

		Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Population	2013	597 100	903 900	1 019 900	737 800	3 258 700	63 697 900
	Scénario bas	613 400	925 000	1 269 000	831 100	3 638 500	77 588 000
	Scénario central	657 600	995 200	1 362 000	890 500	3 905 300	71 628 000
Croissance annuelle moyenne* (en %)	Scénario haut	709 600	1 078 200	1 468 700	961 400	4 217 900	66 425 000
	Scénario bas	0,07	0,06	0,59	0,32	0,30	0,11
	dont solde migratoire	0,53	0,38	0,30	0,74	0,47	0,05
	dont solde naturel	- 0,46	- 0,32	0,29	- 0,42	- 0,17	0,06
	Scénario central	0,26	0,26	0,78	0,51	0,49	0,32
	dont solde migratoire	0,55	0,42	0,34	0,78	0,50	0,10
	dont solde naturel	- 0,29	- 0,16	0,44	- 0,27	- 0,01	0,22
	Scénario haut	0,47	0,48	0,99	0,72	0,70	0,53
	dont solde migratoire	0,57	0,45	0,38	0,80	0,53	0,14
	dont solde naturel	- 0,10	0,03	0,61	- 0,08	0,17	0,39
Part des 65 ans ou plus (en %)	2013	22,8	20,1	15,9	20,9	19,5	17,8
	Scénario bas	34,5	31,3	24,6	34,8	30,3	27,7
	Scénario central	34,2	31,0	24,3	34,5	30,0	27,3
Indice de vieillissement	Scénario haut	34,7	31,5	24,5	35,1	30,4	27,6
	2013	1,0	0,9	0,6	0,9	0,8	0,7
	Scénario bas	1,8	1,6	1,1	1,9	1,5	1,3
	Scénario central	1,7	1,5	1,1	1,8	1,4	1,2
	Scénario haut	1,6	1,5	1,0	1,7	1,4	1,2

\* La croissance annuelle moyenne se décompose en celle du solde migratoire et celle du solde naturel.

Source : Insee, Omphale 2017.

bretonne baisserait progressivement jusqu'en 2050, où les décès seraient alors supérieurs de plus de 6 000 aux naissances. L'évolution de ce solde naturel impactera la croissance globale de la population : + 22 000 habitants chaque année entre 2013 et 2020 comparée à + 13 000 entre 2040 et 2050, suivant le scénario central.

### Davantage de seniors

La forte croissance du nombre de seniors modifierait fortement la composition de la population bretonne. En 2013, l'âge moyen des Bretons est de 41,3 ans, supérieur à la moyenne métropolitaine (40,2 ans). En 2050, selon le scénario central, le vieillissement serait plus prononcé dans la région (+ 5 ans) qu'au niveau France métropolitaine (+ 4,6 ans). Selon ce critère, la

Bretagne se classerait juste après la Corse (+ 7,2 ans) et la Normandie (+ 5,2 ans). À l'horizon 2050, la Bretagne compterait ainsi 1,4 senior pour 1 jeune de moins de 20 ans, alors que cet indice de vieillissement (*définitions*) est inférieur à 1 en 2013 (0,8). Dans la région, les seniors deviendraient plus nombreux que les jeunes six ans plus tôt qu'en France métropolitaine. Le poids des seniors dans la population bretonne augmenterait ainsi fortement (*figure 4*), de 19,5 % en 2013 à 30 % en 2050. Durant cette période, la Bretagne passerait du 7<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> rang des régions ayant la plus forte part d'habitants âgés de 65 ans ou plus, derrière la Corse (34,6 %), la Nouvelle-Aquitaine (31 %), Paca (30,4 %) et Bourgogne-Franche-Comté (30,1 %). Ces évolutions illustrent l'arrivée aux grands

âges des baby-boomers et l'augmentation de l'espérance de vie. En Bretagne, sur la période 2013-2050, l'espérance de vie des femmes passerait ainsi de 84,1 à 89,1 ans et celle des hommes de 77,1 à 85,4 ans. La Bretagne demeurerait attractive pour les seniors, avec en moyenne chaque année près de 2 300 personnes venant des autres régions françaises.

La part des personnes âgées de 75 ans ou plus augmenterait aussi fortement, passant de 10 % en 2013 à 18 % en 2050 selon le scénario central. La croissance annuelle de cette population serait de 2,1 %.

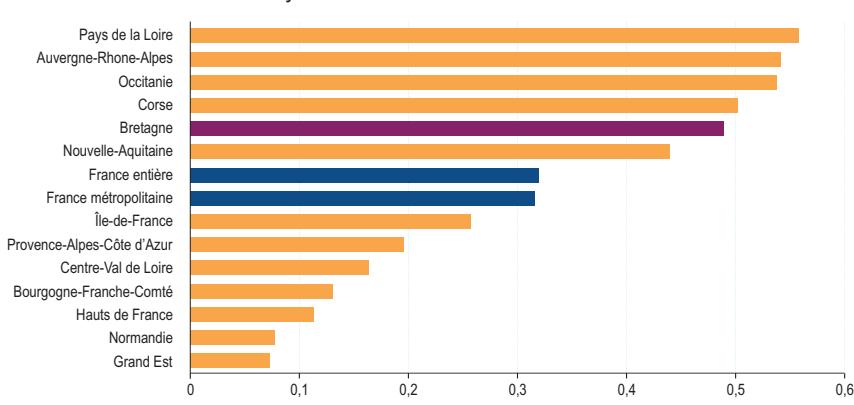
Les autres scénarios confirment également le vieillissement à venir de la population bretonne. Selon les hypothèses retenues, la part des seniors en 2050 se situerait entre 30 % et 30,4 % et l'indice de vieillissement entre 1,4 et 1,5, valeurs toujours supérieures à la moyenne de France métropolitaine pour laquelle la part des seniors varierait de 27,3 % et 27,7 % et l'indice de vieillissement de 1,2 à 1,3.

Par ailleurs, selon le scénario central, le nombre de personnes âgées de moins de 65 ans augmenterait légèrement en Bretagne (+ 0,1 % par an), alors qu'il serait quasi-stable en France métropolitaine (- 0,01 %). Cette légère augmentation résulterait de l'apport migratoire, notamment d'actifs.

En détail, la Bretagne compterait 37 000 jeunes de plus en 2050 qu'en 2013, soit une hausse de 0,1 % par an. Les moins de 20 ans représenteraient alors 21 % de la population bretonne, soit 3 points de moins qu'en 2013. La population d'âge actif (20 à 64 ans) ne serait plus majoritaire à l'horizon 2050.

## 3 La Bretagne au 5<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines

Taux de croissance annuel moyen entre 2013 et 2050



Source : Insee, Omphale 2017 - scénario central.

Selon le scénario central, sa part passerait en effet de 56,4 % en 2013 à 48,9 % en 2050. Cette population augmenterait toutefois, au rythme de 0,1 % par an, soit une hausse de 73 000 entre 2013 et 2050.

## L'Ille-et-Vilaine tire la croissance régionale

Au sein de la région, le département le plus dynamique serait celui d'Ille-et-Vilaine (*figure 5*) avec un taux de croissance annuel moyen entre 2013 et 2050 variant selon les scénarios de 0,59 % à 0,99 %. Selon le scénario central, la croissance annuelle moyenne s'établirait à 0,78 %, situant l'Ille-et-Vilaine au 4<sup>e</sup> rang des plus fortes augmentations des départements de France métropolitaine (*figure 6*) derrière la Savoie (+ 0,90 %), la Haute-Garonne (+ 0,84 %) et l'Ain (+ 0,83 %). La population d'Ille-et-Vilaine représenterait ainsi près de 35 % de la population régionale en 2050, un poids en hausse de 3,6 points par rapport à 2013. Contrairement aux autres départements de la région, le solde naturel y resterait positif à l'horizon 2050. L'Ille-et-Vilaine a en effet une population plus jeune que celle des trois autres départements bretons, en raison notamment de son attractivité pour les étudiants et les jeunes actifs. Ainsi en 2050, la part des jeunes dans l'ensemble de la population bretillienne se situerait à 23,1 %, à comparer aux 21 % pour la Bretagne dans son ensemble.

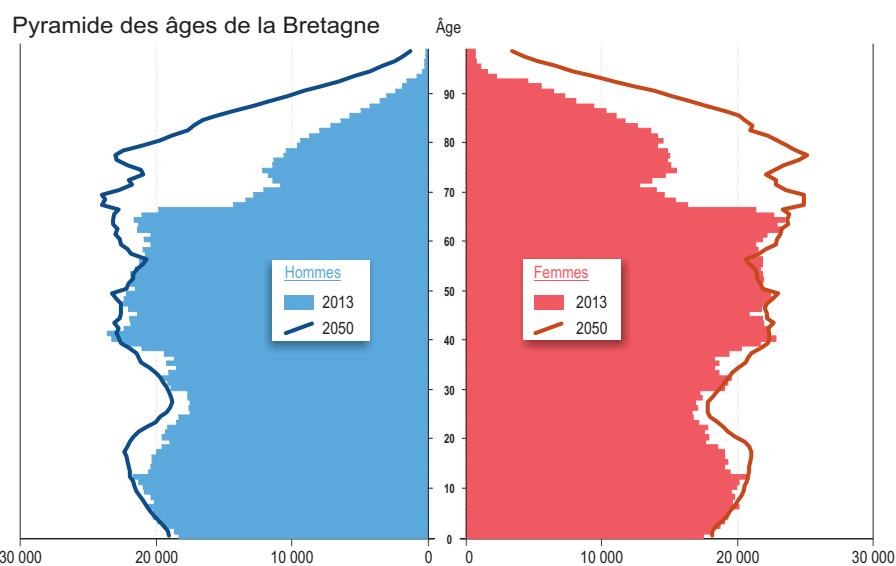
Toujours selon le scénario central, le département du Morbihan aurait une croissance annuelle moyenne de population supérieure à celle de la France métropolitaine quel que soit le scénario. Selon le scénario central, elle serait de 0,51 %. L'augmentation de population serait dès lors portée par un solde migratoire très dynamique puisque le solde naturel, déjà négatif en 2013, poursuivrait sa baisse. Le poids du département dans la région resterait stable entre 2013 et 2050 (23 %).

Les départements des Côtes-d'Armor et du Finistère connaîtraient, pour leur part, une croissance plus modérée. Selon le scénario central, leurs populations croîtraient au même rythme (+ 0,26 % par an). Les poids respectifs de ces deux départements dans la population régionale diminueraient sur la période pour atteindre, en 2050, 25 % pour le Finistère (- 2,3 points par rapport à 2013) et 17 % pour les Côtes-d'Armor (- 1,5 point).

## Le vieillissement de la population s'amplifierait dans les départements déjà les plus âgés

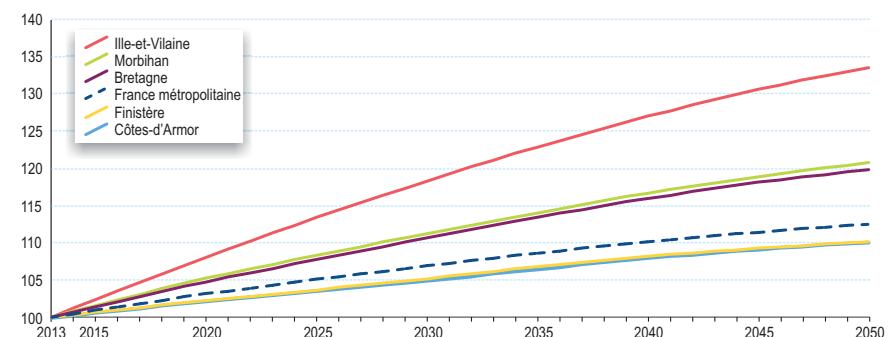
Le vieillissement de la population serait plus marqué dans les départements déjà les plus âgés (*figure 7*). La part des seniors pourrait atteindre, en 2050, près de 35 %

## 4 Les seniors : 30 % de la population bretonne en 2050



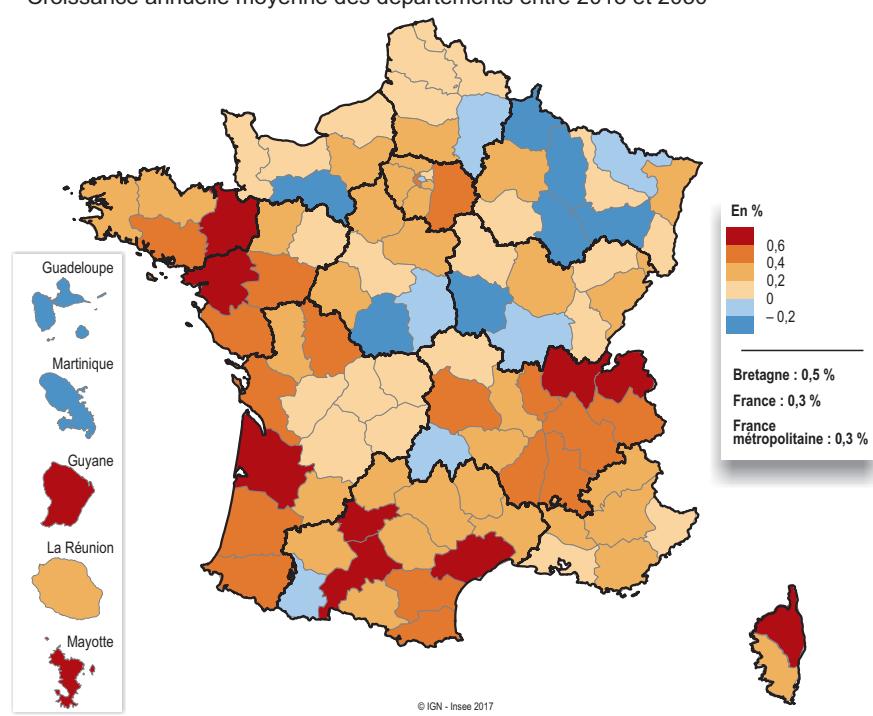
## 5 Une croissance régionale essentiellement tirée par l'Ille-et-Vilaine

Projections de population par département (base 100 en 2013)



## 6 Ille-et-Vilaine : 4<sup>e</sup> plus forte augmentation de population des départements

Croissance annuelle moyenne des départements entre 2013 et 2050



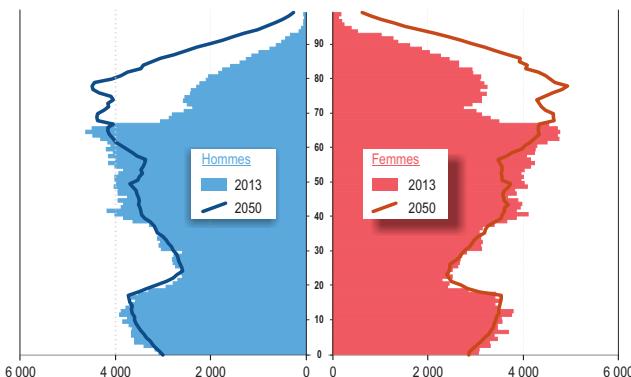
dans le Morbihan (+ 13,6 points par rapport à 2013) et les Côtes-d'Armor (+ 11,4 points), 31 % dans le Finistère (+ 10,9

points) alors qu'en Ille-et-Vilaine 24 % de la population serait âgée de 65 ans ou plus (+ 8,4 points). Malgré cela, l'indice de

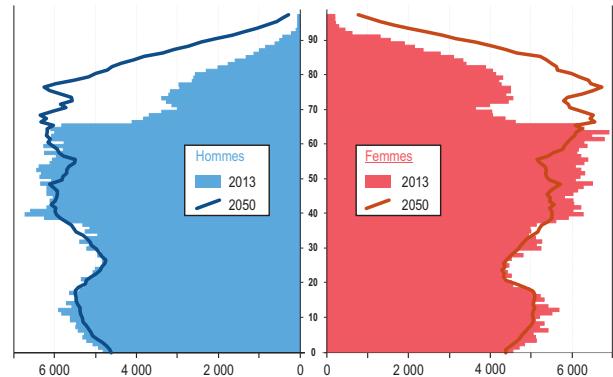
vieillissement serait supérieur à 1 dans tous les départements et ce, quel que soit le scénario envisagé. ■

## 7 Un vieillissement plus prononcé dans les Côtes-d'Armor, le Finistère et le Morbihan

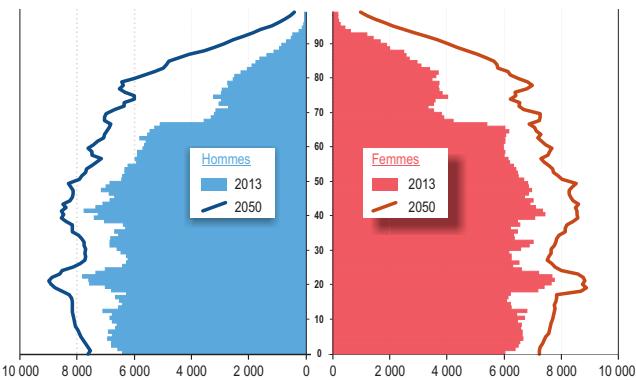
Pyramide des âges - Côtes-d'Armor



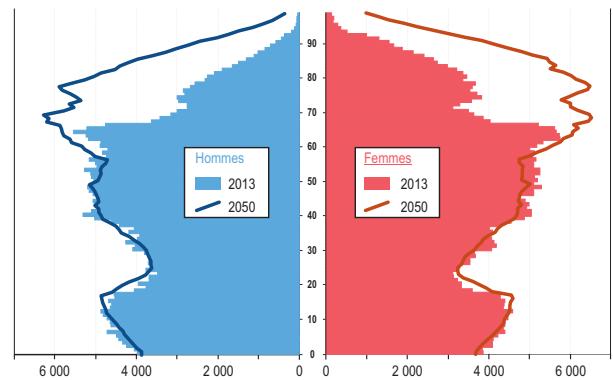
Pyramide des âges - Finistère



Pyramide des âges - Ille-et-Vilaine



Pyramide des âges - Morbihan



Source : Insee, Omphale 2017 - scénario central.

### Le modèle Omphale et les scénarios démographiques

Les projections régionales 2013-2050 présentées dans cette étude représentent une déclinaison des projections pour la France entière diffusées par l'Insee en novembre 2016 (*Pour en savoir plus*). Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infra-nationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Différents scénarios sont ainsi élaborés selon les hypothèses retenues. Le scénario central reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent : solde national migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an, fécondité stable et évolution de la mortalité parallèle à la tendance nationale. Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes. Les projections ont l'avantage de servir de base à la réflexion, notamment en termes d'aménagements collectifs mais ne constituent en aucun cas des prévisions pour l'avenir.

### Définitions

**Le solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une année.

**Le solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une année.

**L'indice de vieillissement** est le rapport de la population des 65 ans ou plus à celle des moins de 20 ans. Un indice supérieur à 1 signifie que la population des seniors est plus nombreuse que celle des moins de 20 ans.

Insee Bretagne  
36, place du Colombier  
CS 94439  
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :  
Olivier Blau

Rédacteur en chef :  
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :  
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013  
© Insee 2017

### Pour en savoir plus

- D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole / Desri-  
vierre D. ; Insee. - Dans : *Insee Première* ; n° 1652 (2017, juin) - 4 p.
- Projections de population 2013-2070 pour la France / Blanpain N., Buisson G. ;  
Insee. - Dans : *Documents de travail* ; n° F1606 (2016, nov.) - 111 p.
- Projections de population 2013-2070 pour la France / Blanpain N., Buisson G. ;  
Insee. - Dans : *Insee Résultats* ; n° 187 Société (2016, nov.).
- 21 000 centenaires en 2016 en France, 207 000 en 2070 ? / Blanpain N., Buis-  
son G. ; Insee . - Dans : *Insee Première* ; n° 1620 (2016, nov.) - 4 p.

